

Prise de parole 6 décembre 2022 devant le MEDEF

Les retraités, salariés d'hier, ont mené de hautes luttes pour gagner la reconnaissance du droit de grève, la liberté syndicale et le respect de la démocratie sur leurs lieux de travail. Aujourd'hui à la retraite, ils n'entendent pas se laisser voler ou remettre en cause ces conquêtes. C'est une justice sociale qu'ils demandent pour eux, pour les salariés, leurs enfants, et leurs petits-enfants.

Année après année, les retraités ne cessent de perdre du pouvoir d'achat.

Depuis 2008, le smic a progressé de 31,2 % et le salaire moyen de 32,9 %. Par contre, le niveau des retraites, dans le privé, a progressé de + 18,40 % pour la retraite de base et de + 18,3% pour la part complémentaire Agirc-Arrco (revalorisation de 5,12 % de novembre 2022 comprise).

Régime complémentaire qui concerne plus de 13,2 millions de retraités.

C'est dans un climat de mécontentement et de colère des retraités suite aux différentes manifestations qu'ils n'ont cessé de mener que l'Agirc-Arrco a lâché 5,12 % d'augmentation (dont 0,1 % de rattrapage sur 2021 compris), applicable au 1er novembre.

Pour autant cela ne permet pas de maintenir notre pouvoir d'achat au regard des prévisions d'inflation au minimum 8 % d'ici la fin de l'année. Nous revendiquons 6,2 % dès le 1er novembre 2022 et l'ouverture de négociations pour redéfinir les critères de gestion de la caisse complémentaire dominée par le MEDEF

Cette revalorisation de l'Agirc-Arrco, comme celle du régime général, ne répond pas aux besoins des retraités pour vivre dignement de leur retraite.

Avec les 4 % au 1er juillet 2022 et les 1,1 % en janvier au titre de 2021, cela reste insatisfaisant.

Oui, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a les moyens de garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraités et Macron a la responsabilité d'y répondre.

Oui, l'Agirc-Arrco a les moyens de répondre aux exigences des retraités. Les résultats de l'exercice 2021 se sont traduits par un bénéfice de 2,6 milliards. De plus, l'Agirc-Arrco gère avec les cotisations des salariés un portefeuille de 70 milliards en placement financiers et boursiers.

L'Agirc-Arrco fonctionne comme un fonds de pension et sert dans les faits de « cheval de Troie » pour les futures réformes sur la retraite souhaitées par Macron et le patronat.

À savoir :

- reporter l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans,
- allongement de 4 mois par an jusqu'à la génération 1969,
- suppression des régimes spéciaux,
- minimum vieillesse de 1 100 € par mois

Pour autant Gouvernement et Medef restent sourds au mécontentement qui règne dans le pays et au mouvement social qui s'exprime fortement. Dans le même temps, les dirigeants du CAC 40 ont vu leur rémunération augmenter de plus de 52% pour atteindre le chiffre record de 7.9 millions plus 20% de bonus annuel + 72% d'actions gratuites. La tête du podium des patrons français est détenue par le patron de Stellantis 66.7 millions (soit 3 300 ans de salaire de smicard ou le revenu d'un smicard ayant débuté le travail sous Ramsès 2 jusqu'à aujourd'hui !)

Il est suivi par le patron de Dassault system avec 44.1 millions puis celui de Téléperformance avec 19 millions. Le gouvernement dans sa grande générosité à aider les plus en difficultés continue chaque année de verser aux entreprises plus de 150 milliards. Entreprises qui ignorent totalement les revendications de leurs salariés, gouvernement et patronat restant sourds aux revendications des retraités

Aujourd'hui nous sommes rassemblés pour revendiquer :

- la revalorisation des retraites complémentaires Agirc-Arrco de 6,2 %, le rattrapage de 1 % au titre de l'année 2021, au regard de l'inflation,
- la suppression du malus de 10 % imposé sur 3 ans pour ceux qui partent à la retraite avant 63 ans et qui concerne aujourd'hui la moitié des nouveaux retraités,
- la baisse de 2 % de la valeur d'achat des points permettant d'augmenter le nombre de points acquis,
- la prise en compte des points, dès le premier euro cotisé.

Les salariés d'aujourd'hui sont les retraités de demain c'est pourquoi nous continuerons aux côtés des actifs à revendiquer des augmentations de salaires, l'obtention d'emplois qualifiés et une retraite à 60 ans et avec les retraités la revalorisation de nos pensions de base et complémentaire afin qu'en 2023 nous puissions vivre dignement.